



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE D'ADMINISTRATION
DE LA CAISSE DES ECOLES

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES
Arrondissement de NICE

CAISSE des ECOLES
De CONTES

Décision n° 2025 03 04
Orientations Budgétaires 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars, à dix-sept heures, le comité d'administration de la Caisse des écoles, légalement convoqué s'est réuni à la Ollivier, en séance publique, sous la présidence de Mme Lykke SAVIANE, Vice-Présidente.

Etaient présents : M. Alain ALESSIO, Mmes Lykke SAVIANE, Sandrine MAURAS, Martine ABELLAN, représentants du conseil municipal, Mme Yolande NICOLAS, membre désigné par le préfet, Mmes Chloé ROIG, Aurore FOTIA, Sarah CAPRETTI et M. Anthony CHATEAU, représentants des parents d'élèves, formant la majorité des membres en exercice.

Etait excusé et représenté : M. Francis TUJAGUE, représenté par M. Alain ALESSIO.

Etaient excusées : Mme Fabienne HAZIZA, Inspectrice de l'éducation nationale, Mme Sandra TATLOT, déléguée des parents d'élèves de l'école de la Pointe.

Le quorum est atteint.

Monsieur Alain ALESSIO a été nommé secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales modifié par l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), Monsieur le Président a présenté aux membres du conseil un rapport sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2025, les engagements pluriannuels ainsi que la structure et la gestion de la dette. (Document joint en annexe).

Cette présentation a été suivie d'un débat permettant aux membres du comité d'administration d'exprimer leur opinion sur la politique budgétaire de la caisse des écoles.

Le comité d'administration de la Caisse des écoles a pris acte de la tenue de ce débat portant sur les orientations budgétaires 2025.

Nombre de conseillers en exercice : 12

Pour : 10

Nombre de présents : 09

Contre : 00

Nombre de votants : 10

Abstention : 00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-260602420-20250327-20250304-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2025

Publication : 07/04/2025

Le président, Francis TUJAGUE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

Le secrétaire de séance,
Alain ALESSIO

La Vice-Présidente,
Lykke SAVIANE